

**REUNION PUBLIQUE DU 20 MARS 2008  
SEANCE THEMATIQUE SUR « LA COMMUNICATION »**

Présidence de Mme Josette MICHAUX, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16h15'.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

(Séances d'ouverture dans différents lieux symboliques de la Province de Liège. Propos du Député provincial-Président sur présentation de la séance « plus qu'un territoire sur une carte ! », nouvelle communication ...) et présentation de Mme la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.- Le sujet développé tout au long de la 4<sup>ème</sup> séance thématique de notre Conseil provincial, sera celui de « La Communication ».

La Province : entreprise publique au service de ses habitants mais quels sont les services rendus par la Province à ses citoyens et comment les faire connaître ?

Les chiffres-clés de la Province de Liège tant au niveau géographique qu'au niveau institutionnel.

La taille critique de la Province de Liège par rapport à ses différents interlocuteurs. Son rôle d'ensemblier vis-à-vis de ces interlocuteurs.

Y-a-t-il une place pour la Province et la Communauté urbaine ?

L'importance économique de la Province de Liège dans sa dimension européenne et internationale.

Autant de thèmes qui seront abordés durant cette émission.

Avant de développer le déroulement de la séance, j'ai le plaisir, au nom du conseil, de saluer la présence de mes collègues Présidents des Conseils provinciaux, des Provinces de Namur et de Luxembourg. Je suis très heureuse de les accueillir à Liège, dans cette salle historique du Palais provincial.

Je les remercie d'être avec nous cet après-midi. Merci beaucoup.

Pour illustrer les thèmes que nous allons aborder, vous seront présentés divers reportages réalisés par les équipes de RTC-Télé-Liège. Se succéderont à la tribune :

- M. Bernard THIRY, Directeur général du (C.I.R.I.E.C.), Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie publique, sociale et coopérative mais également Directeur de la Section Belge de ce Centre ;
- Les représentants des 4 groupes politiques de notre Assemblée ;
- M. le Député provincial-Président André GILLES, répondra ensuite aux interventions des groupes et tirera les conclusions.

Je demanderai à chaque intervenant de respecter le temps de parole qui lui est imparti, la séance doit se terminer peu avant 18 heures.

Tout de suite, nous passons au premier reportage. A travers les 22 compétences exercées par la Province de Liège, plusieurs chiffres marquants apparaissent dans différents domaines.

Je vous propose d'en voir un large échantillon, avec le premier reportage consacré aux chiffres clés de notre Province.

(Chapeau 1 : Introduction du reportage sur les chiffres-clés).

Mme LA PRESIDENTE.- La Province de Liège rend à ses habitants de nombreux services. Les domaines de prédilection sont connus, notamment l'Enseignement et le Sport.

Mais à côté de ces domaines-phares existent une série de compétences méconnues.

Profitons de ce Conseil provincial thématique pour vous les faire découvrir avec ce deuxième reportage.

(Chapeau 2 : Introduction du reportage sur les services rendus par la Province).

Mme LA PRESIDENTE.- Nous allons entendre à présent M. Bernard THIRY, Directeur général du C.I.R.I.E.C. (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie publique, sociale et coopérative).

M. THIRY a également conservé une chaire de professeur extraordinaire aux HEC - Ecole de gestion de l'Université de Liège où il enseigne la microéconomie et l'économie politique.

Il est également l'auteur de nombreux articles et ouvrages dans différents domaines tels que l'Economie publique et l'Economie sociale. M. THIRY va nous parler de l'importance économique des entités locales, de la Province de Liège. Vous avez la parole Monsieur.

M. THIRY, Directeur général (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, pour l'économiste que je suis, la Province de Liège est évidemment un acteur très important mais avant de vous présenter quelques chiffres montrant l'importance économique de l'institution provinciale, je souhaiterais rappeler quelques ordres de grandeur pour mieux resituer la Province de Liège dans le paysage wallon et belge et montrer son dynamisme économique.

Avec plus d'un million d'habitants, la Province de Liège totalise 30% de la population wallonne (et près de 10% de la population belge).

En termes de PIB (produit intérieur brut) par habitant, avec un chiffre de 21.070 € en 2005, la Province de Liège se porte mieux que la moyenne de la Wallonie (20.670 €), même si c'est nettement en-deçà des chiffres du brabant wallon.

Les investissements réalisés en Province de Liège représentent quelques 30% de ceux de la Wallonie, avec un taux d'investissement de l'ordre de 17-18%.

En termes d'emploi, les derniers chiffres disponibles indiquent pour 2005 un taux d'emploi (population active occupée) de près de 45% (semblable à la Wallonie) pour près de 49% en Belgique et un taux de chômage de 12%, assez semblable à nos moyennes wallonne.

Venons-en à présent à quelques chiffres plus détaillés en matière d'activités économiques.

La Province de Liège compte près de 25.000 établissements d'activités économiques, cela représente un tiers des établissements économiques en Wallonie et près de 10% des établissements belges.

Il s'agit pour la grande majorité d'unités de production de très petite taille. Seuls 202 établissements occupent plus de 200 travailleurs, dont 70 comptent plus de 500 travailleurs ; dans ces derniers sont cependant recensés près de 20% de l'emploi total de la Province. Signalons que ces chiffres relatifs reflètent parfaitement la répartition des entreprises en termes de taille rencontrée tant en Wallonie qu'en Belgique.

En termes d'emploi, les secteurs les plus pourvoyeurs de main-d'œuvre sont la santé et l'action sociale, l'enseignement, le commerce et l'administration publique. Selon les derniers chiffres du Forem, certains secteurs font face à de réelles difficultés de recrutement : la santé, l'éducation, la mécanique, la construction, la métallurgie, mais aussi le transport et la logistique.

En termes de valeur ajoutée, c'est le secteur immobilier et services aux entreprises qui génèrent le plus de valeur ajoutée en Province de Liège, suivi de quatre autres secteurs qui y contribuent également de manière importante :

- le commerce,
- la santé et l'action sociale,
- l'éducation,
- ainsi que l'administration publique

Cependant, même si en termes absolus, leur contribution à la valeur ajoutée de la province est moindre, trois autres secteurs génèrent proportionnellement plus de valeur ajoutée en Province qu'en Wallonie ou en Belgique. Il s'agit de la métallurgie, des industries agricoles et alimentaires et du secteur de l'énergie et de l'eau.

En termes de chiffres, la Province de Liège n'a donc gère à rougir de ses prestations économiques. Au niveau de la création nette de sociétés commerciales durant la période 2001-2006, c'est l'arrondissement de Waremme qui est le plus dynamique, notamment dans le secteur « high tech ».

Dans ce paysage, l'institution provinciale est depuis longtemps un acteur économique, créateur non seulement de richesse mais aussi d'emplois. En tant qu'employeur direct, la Province compte plus de 3000 équivalents temps plein, ce qui en fait un des premiers employeurs sur le territoire provincial. Le champ d'action le plus important de la Province de Liège est celui de l'enseignement, où elle intervient principalement dans

l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel). Viennent ensuite les soins de santé et la culture, secteurs où la Province de Liège renforce sa présence d'année en année. La gestion saine de ses finances lui permet de dégager des bonis qu'elle réinvestit dans divers projets au service de la population.

La Province de Liège s'est également investie comme associé dans le capital d'une bonne dizaine d'intercommunales et elle détient la majorité des parts dans deux d'entre elles, dont je vais vous parler un peu plus : Tecteo, l'ancienne Association liégeoise d'électricité (ALE) mais aussi la SPI+ , le bras de développement économique. Je vais rapidement vous donner quelques chiffres sur ces deux intercommunales montrant là-bas tout le dynamisme de la Province et des Intercommunales dans lesquelles elle est acteur majeur.

Commençons par la SPI+. Par sa taille et sa capacité financière, la Province peut agir comme un véritable levier au développement économique. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la SPI+. L'agence de développement économique en Province de Liège. Créé en 1961, à l'initiative de la Province de Liège, la SPI (Société Provinciale d'industrialisation), a fusionné en 1995 avec l'Institut provincial des Classes moyennes pour former la SPI+.

Ses objectifs sont de mener tout type d'action économique en vue de soutenir les entreprises et de créer de l'emploi. La SPI+ s'occupe aussi de l'assainissement de friches industrielles ou encore d'opérations de rénovation urbaine et de développement rural conduites au profit des communes. Elle s'implique activement dans une vision positive pour l'avenir de la Province de Liège.

Par sa participation à divers projets de redéploiement économique à moyen et long terme, la vente de terrains pour des activités industrielles et commerciales, la mise à disposition d'infrastructures publiques et d'équipements performants, en veillant à la prospection internationale et en accueillant les candidats investisseurs, la SPI+ agit au nom de la Province avec sa vision cohérente d'un développement équilibré pour tous les acteurs et ce dans le cadre d'un aménagement du territoire pensé et structuré. Ses défis majeurs sont aujourd'hui le développement de soutiens plus performants aux acteurs socio-économiques locaux dans le contexte de reconversion du bassin liégeois et la recherche de solutions à la pénurie de terrains disponibles pour le développement économique - quelque 150 entreprises sont en attente de pouvoir s'implanter, surtout dans l'arrondissement de Liège où le taux d'occupation dépasse les 95%. Ce taux d'occupation s'élevait à 80% fin 2006 dans l'arrondissement de Verviers et à 75% dans celui de Huy-Waremme.

Pour près de 200 parcs d'activités économiques wallons, on en compte presque 50 en Province de Liège en 2007, abritant 1.750 entreprises (dont 77% de PME de moins de 20 travailleurs) qui occupent environ 35.000 travailleurs. Durant les 10 dernières années, grâce également au développement de bâtiment-relais et d'espaces-entreprises, la SPI+ a ainsi permis la création de 8.000 emplois complémentaires et a attiré 600 nouveaux établissements. Les secteurs d'activités les plus représentés dans les parcs gérés par la SPI+ sont le commerce et l'industrie manufacturière ; en termes d'emplois, ces deux secteurs correspondent à respectivement 14,5% et 41,5% de l'emploi dans ces parcs. Il importe aussi de noter que les entreprises étrangères représentent 13% des entreprises et emploient plus de 35% de la main-d'œuvre occupée dans les parcs d'activités de la SPI+.

Au niveau local, les parcs d'activités les plus pourvoyeurs de main-d'œuvre sont : les Hauts Sarts, Grâce-Hollogne, Alleur, le parc scientifique du Sart Tilman et Liège Logistics à Bierset.

Venant en maintenant à TECTEO.

Créée en 1923, l'ALE regroupait les forces provinciale et communale avec pour mission de fournir l'énergie électrique aux foyers liégeois. En 1970, l'ALE a lancé ses activités de télédistribution pour couvrir rapidement l'ensemble du territoire déjà desservi par l'ALE. Depuis, les métiers de l'intercommunale n'ont cessé d'évoluer. Grâce à la participation financière de la Province, le pouvoir décisionnel de cette entreprise, active tant dans le domaine de l'électricité que dans la télédistribution, a pu être maintenu à Liège, ce qui constitue également une garantie pour l'emploi local.

Entièrement détenue par des entités publiques, TECTEO est aujourd'hui présente en tant que gestionnaire du réseau d'électricité dans les deux tiers du territoire provincial (essentiellement dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme). TECTEO investit notamment dans l'énergie acquise dans ALE-TECTEO, la Province a aussi pu proposer aux communes qui le souhaitent un achat groupé d'électricité et/ou de gaz pour faire face aux augmentations de prix.

Afin de conserver un patrimoine technologique majeur au sein du secteur public, TECTEO s'est engagé dans une vaste opération pour unifier l'ensemble du « Câble wallon » et offrir ainsi à tous les citoyens des produits et services dans des conditions identiques. Suite à un appel d'offres, l'ancienne ALE a participé avec la société bruxelloise BRETELE à l'acquisition fin 2006 de huit cablo-opérateurs qui cherchaient un partenaire financier.

Le nouveau réseau couvre 40% de la Communauté Wallonie-Bruxelles. De plus, un partenariat est également en cours avec les intercommunales pures de câblo-distribution flamandes pour développer davantage la télévision numérique interactive.

Sous la marque « Voo » (TV-Net-Tel), crée en association avec BRETELE, TECTEO commercialise à présent sur son réseau son offre « triple play » qui combine la télévision analogique et numérique, les applications interactives, l'internet à haut débit et la téléphonie. Cette entreprise s'affirme ainsi nettement au niveau wallon et belge.

Ces deux illustrations mais aussi les autres domaines d'action de la Province montrent qu'outre ses actions directes, la Province est également active, de manière sans doute moins visible, par ses participations dans diverses entreprises locales.

Directement ou indirectement, l'institution provinciale participe au redéploiement économique wallon qui s'appuie sur les atouts économiques dont disposent Liège et sa région :

- ses infrastructures logistiques ;
- plusieurs grandes entreprises bien implantées qui gardent un important potentiel de développement ;
- et d'autres, souvent sous forme de spin-offs ;
- ainsi que son pôle de recherche et développement et les synergies établies entre les entreprises d'une part, l'université et les hautes écoles de l'autre.

Il ressort de tout ce que je viens de vous exposer que la Province de Liège est aujourd'hui, sera demain, comme elle l'a été hier, un acteur majeur sur le plan économique. Cette réalité découle du fait qu'une action efficace implique le dépassement d'une taille critique que ne peuvent pas rencontrer les communes, malgré les fusions. Il importe que chacun ait conscience de cette dimension essentielle de l'institution provinciale. Je vous remercie.

(Applaudissements).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. THIRY. Au sujet de la Province, l'expression « taille critique » est souvent évoquée.

C'est pourtant grâce à cette « taille critique », que des événements de prestige peuvent être organisés sur le territoire provincial, et que la Province peut prendre des initiatives pour aider les communes.

Je vous propose de regarder le reportage qui suit avec un intéressant focus sur le projet FORAV, Former pour l'Avenir.

(Chapeau 3 : Introduction du reportage sur la taille critique).

Mme LA PRESIDENTE.- Les départements français sont souvent comparés à nos Provinces. Même si les compétences ne sont pas totalement similaires, les parallélismes entre les deux entités sont nombreux. Et pourtant, les départements français sont de plus en plus menacés.

Rencontre à Paris avec M. Claudy LEBRETON, Président de l'Assemblée des Départements de France et Président du Conseil général des « Côtes d'Armor », département français avec lequel notre Province est jumelée.

(Chapeau 4 : Introduction à l'interview de M. LEBRETON).

Mme LA PRESIDENTE.- La Province de Liège tient tout particulièrement à mettre en valeur son image à l'échelon international.

Pour arriver à ses fins, la Province emploie deux méthodes :

1. L'organisation et participation à des missions économiques à l'étranger ;
2. recherche d'une visibilité importante lors des grands événements organisés sur son territoire.

Voici le dernier reportage consacré à la dimension internationale de notre province.

(Chapeau 5 : Introduction du reportage sur la dimension internationale de la Province).

Mme LA PRESIDENTE.- Nous arrivons à présent aux interventions des 4 groupes politiques de notre Assemblée.

Pour les déclarations du groupe MR, j'invite son chef de groupe, Philippe DODRIMONT, à rejoindre la tribune.

M. DODRIMONT, chef de groupe MR (à la tribune).- Mesdames, Messieurs, Chers téléspectateurs, Bonsoir à tous, l'heure est grave...excusez-nous pour cette interruption des programmes de votre Radio Télévision Communautaire , flash d'interventions très spéciales.

Evénement exceptionnel, moment exceptionnel.

Nous devons interrompre notre programme pour vous présenter les pages très spéciales d'un journal télévisé aussi historique qu'improvisé.



En effet, la Province de Liège, cette noble et dynamique institution, dont l'existence remonte à 1830, n'existe plus. On va proclamer unilatéralement son indépendance. Vous l'avez compris, le moment est important. La Principauté de Liège, c'est ainsi qu'il faudra désormais l'appeler, devient le 28<sup>ème</sup> état membre de l'Union Européenne. En claire la Belgique aux 10 provinces n'existerait plus. Excusez moi mais l'actualité est telle que ce direct est perturbé (M. DODRIMONT prend son GSM). Pardon, c'était la régie, on me signale un problème technique.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Excusez-moi d'avoir abordé avec un clin d'œil cette intervention du groupe libéral. Mon objectif était de rappeler -ô combien- il existe dans cette société le besoin de médiatiser pour interpeller.

Le thème de ce jour m'invite à poser 2 questions :

1-La province joue-t-elle un rôle important dans la vie quotidienne des Liégeois et des Liégeoises ? La réponse est évidemment oui !

2-est-elle suffisamment reconnue comme étant l'initiatrice d'actions fondamentales dans de nombreuses matières ? Ma réponse sera moins tranchante, je dirais même que je pourrais emprunter la formule aux voisins du bien nommé Claudy LEBRETON, président du conseil général des Côtes d'Armor : peut-être bien que oui , peut être bien que non !

La faute à qui ? Là aussi la réponse sera incertaine. Un manque de médiatisation ? Probablement ! Dans une société où le sensationnel est élevé, en règle absolue, il est bien difficile de ne pas se référer à l'image de cette société telle que reflétée dans la presse. Lorsqu'il s'agit de communiquer, il est évident qu'un pouvoir de proximité à plus de mal à faire la une que Miss Belgique flashée à 180km/h, une Liégeoise qui sur une de ses actions pose nue dans Playboy, ou encore un bébé girafe qui est attendu au Monde Sauvage.

Les communes connaissent ce problème dans leur travail au quotidien. Dernièrement, dans ma commune- Aywaille pour ceux qui l'ignorent encore- j'ai posé avec une vache de race shetland. Cette photo mettant en scène 2 belles bêtes, a été publiée pas moins de 4 fois dans un même quotidien !

Pas de problème, être vu et revu avec une belle roussette ne me pose pas de souci !

Ce qui m'a troublé avec cette image vient du fait que, cette même semaine de pose photographique rurale, ma commune inaugurerait une crèche.

32 places d'accueil, 9 emplois créés, 1.000.000 d'euros investis et là seulement un obscur article dans un seul quotidien.

Pas un mot à la radio, pas une image télévisée...Cet exemple illustre à souhait que notre société est de plus en plus sensible à ce qui peut être considéré comme people, indiscret, hors des sentiers battus...

Aujourd'hui, si nous nous interrogeons sur la perspective de l'Institution provinciale à travers son image et sa communication - au point d'organiser une séance thématique mobilisant beaucoup de moyens - c'est parce que certains d'entre nous doutent parfois.

Moi personnellement, je n'en suis pas et je pense que ce doute, ne doit pas nous entraîner dans une course effrénée à la médiation de la Province de Liège.

Je pense avec sincérité que la Province vaut mieux que cela.

Elle vaut, en effet, par sa spécificité de pouvoir proche des gens, aux côtés des communes, en complément d'institutions fédérales, communautaires ou régionales.

De grâce, ne cherchons pas à une singularisation qui nous mènerait là où la population ne nous attend pas !

Restons nous-mêmes.

Continuons à être sur le terrain de la santé préventive, de l'enseignement secondaire et supérieur, des problèmes sociétaux liés aux assuétudes du tourisme, de l'agriculture, de la sécurité, etc.,...

Continuons à être le seul pouvoir capable de mettre sur pied plusieurs points Canabis pour comprendre les jeunes sans les juger.

Continuons à investir dans l'enseignement des langues et dans la promotion économique de nos sociétés locales.

Nous devons être aussi prompts sur la balle dans une autre discussion de taille que constitue la Communauté urbaine. Une Communauté qui par sa taille critique requise pourrait ressembler furieusement à une Province du même nom. Là se trouve, peut-être, la clé de l'avenir de cette institution qui ne sillonne pas

encore indépendante n'en reste pas moins solide et porteuse d'ambitieux projets.

Vous pouvez maintenant reprendre une vie normale sans nécessairement éteindre votre télévision. A CIAO BONSOIR !

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Chef de groupe. A présent, le groupe Ecolo sera représenté à la tribune par Monsieur André GERARD. Je vous en prie M. le Conseiller.

M. GERARD (à la tribune).- Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, « le savoir, le savoir-faire et le faire savoir », voici une formule qui conserve toute sa pertinence. Au moment où l'institution provinciale a souhaité une image plus moderne et plus cohérente, nous devons nous intéresser à ce qui doit rester au centre des préoccupations de l'acteur politique quel qu'il soit : le bien-être des gens.

C'est en 1995 que ce service de communication se voit chargé de relayer vers le grand public. Il lui est demandé de prendre en charge les cocktails, réceptions, inaugurations, ... Tout le monde sait que le citoyen se trouve à ces différents endroits avec ses préoccupations. En 2000, on nous promet une politique de proximité. Pourtant, dans cette cellule, en 2004, s'y voient intégrés le tourisme, les grands événements et les relations extérieures. Allez comprendre le lien avec la communication et le dialogue dynamique avec le citoyen.

Si nous pouvons reconnaître que l'objectif de communication interne est en bonne voie, nous sommes loin de percevoir les outils mis en œuvre pour dialoguer avec le citoyen et recevoir l'expression de ses préoccupations au quotidien. Par exemple, si vous cherchez des informations sur les primes à l'installation de chauffe eau solaire, vous apprendrez en visitant le site internet que le Collège a octroyé 984 primes en 2006 mais jamais vous ne pourrez télécharger le document nécessaire !

Dans le bottin téléphonique, ne cherchez pas la Province, l'administration provinciale ou l'institution provinciale, ils sont aux abonnés absents et seuls les petits futés qui songeront à rechercher le gouvernement provincial seront récompensés !

La Province retravaille son image et le Collège Provincial a eu le bon sens de prendre conscience des incohérences et du manque de lisibilité de ses politiques antérieures. L'accessibilité de l'information aux citoyens est primordiale, évitons le piège qui consisterait à faire de la communication simplement pour justifier l'existence de la Province. Il est important de rester focalisés sur ce qui doit nous rassembler : le service au citoyen.

Les grands enjeux d'aujourd'hui sont clairs pour notre région : le redéploiement économique, le coût de la vie, la mobilité intégrée, le défi énergétique et environnemental. Voilà ce qui devrait rassembler les institutions et non les opposer. La communication dans notre province, un éternel recommencement. « L'Avenir du Pays de Liège » qui aura tout de même organisé un concert de Michel Fugain avant de disparaître définitivement, les Groupements d'Intérêts Economiques organe qui ne s'est jamais réuni, le Groupement de Redéploiement Economique, chargé de mettre en œuvre les grands axes du Plan Marshall sur le territoire provincial, aujourd'hui disparu.

Tous les partis ont défendu l'idée du concept de Communautés Urbaines ou autres. Un niveau de pouvoir autonome et transparent avec des compétences suffisantes. Cette communauté n'existe toujours pas en province de Liège sauf bien sur la communauté germanophone. Pour remplir ce rôle, la Province devrait disposer de compétences clés telles que l'aménagement du territoire. Il n'en est rien, que du contraire, la parlement wallon vient de mettre fin à la représentation provinciale au sein de la commission régionale d'avis sur les recours urbanistiques.

ECOLO sait que les Communautés Urbaines ce n'est pas pour demain. Mais il appartient à la Province de fonctionner en ayant à l'esprit les limites de son action et pour objectif la construction d'un projet d'avenir qui ne doit laisser pour compte aucun de nos concitoyens. C'est dans ce canevas qu'Ecolo reste constructif.

Alors, communiquons, « faisons savoir notre savoir et notre savoir faire », mais avec le souci prioritaire d'apporter à nos concitoyens ce qu'ils attendent de nous : la possibilité de mener une vie digne et de qualité. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. GERARD. J'appelle maintenant à la tribune le conseiller Marc FOCCROULE qui parlera au nom du groupe PS.

M. FOCCROULE, pour le groupe PS (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, chers Collègues, Lors d'une conférence-débat consacrée à la Province organisée début d'année à Braives, le Député provincial Christophe Lacroix a été interpellé par une citoyenne qui s'est ainsi exprimée : « Vous venez de m'apprendre que la Province de Liège octroie des prêts d'études pour les jeunes. Mon fils est actuellement aux études. Comment se fait-il que je ne le sache pas ! ».

Cette anecdote résume parfaitement l'enjeu de nos débats d'aujourd'hui : après plus de 175 ans d'existence, la Province

n'est peut-être pas encore assez connue et reconnue. Il faut pouvoir l'admettre.

Le groupe Ps tient d'emblée à répéter, sans ambiguïté, que la Province est et doit rester, pour nous, une institution de proximité et d'actions positives pour nos citoyens.

Nous voulons que la Province continue à exister au sein du paysage institutionnel belge.

Mais la longévité n'est pas d'office un gage d'efficacité.

C'est pourquoi, nous sommes heureux de ce débat car la communication est devenue aujourd'hui indispensable pour une institution comme la nôtre :

- tant pour les services de proximité qu'elle offre aux citoyens et qui doivent pouvoir être connus de tous et accessibles à tous ;
- que pour l'image que la Province donne de ses actions et qui démontre son utilité quotidienne comme niveau de pouvoir intermédiaire et indispensable de proximité.

Le groupe Ps estime que le Conseil provincial et nous, les conseillers provinciaux en particulier pouvons contribuer, en parallèle avec les initiatives du Collège provincial, à valoriser l'Institution pour laquelle nous avons été élus.

Nous souhaitons donc vous soumettre quatre propositions concrètes d'actions :

1. Le Conseil provincial prend chaque mois, un certain de décisions concrètes qui changent le quotidien de nos concitoyens : nous vous proposons d'en donner un écho médiatique après chaque Conseil par le biais d'un communiqué de presse.
2. Dans le même ordre d'idées, nous vous proposons aussi d'éditer mensuellement une lettre d'information électronique qui permette à tous les conseillers provinciaux de relayer auprès de nos concitoyens les initiatives, les décisions et les actions provinciales.
3. Nous proposons aussi que le Conseil provincial consacre désormais à chaque début de séance, **un** temps déterminé, réservé d'office, aux questions d'actualité et questions écrites, de façon à être en prise directe avec les réalités citoyennes du moment.

4. Nous proposons enfin que les Conseillers provinciaux puissent jouer un rôle actif auprès de nos communes en participant ou en organisant des rencontres avec les élus communaux, avec les milieux associatifs et avec les citoyens pour mieux faire connaître notre Province

En conclusion, nous considérons que la PROVINCE est une institution de proximité dont l'image et les actions doivent plus que jamais pouvoir être revalorisées auprès de nos concitoyens.

Car pour paraphraser des slogans publicitaires bien connus :

« Un million de citoyens, cela se mérite tous les jours ! Car la Province le vaut bien ! ».

Alors travaillons ensemble ET améliorons le quotidien de nos concitoyens.

Il n'est pas trop tard mais il est temps.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. FOCCROULLE. Enfin, M. Dominique DRION , Chef de Groupe CHD-CSP va nous faire part de ses réflexions.

M. DRION, Chef de groupe CDH-CSP (à la tribune).- Madame la Présidente, Chers Collègues, La Province de Liège vit. La Province de Liège doit encore bouger, changer, évoluer.

L'intervention du Groupe cdH-CSP s'articulera autour des trois questions suivantes :

- Une Province, pour qui ?
- Une Province, pour quoi ?
- Une Province, comment ?

Une Province, pour qui ?

Le projet cdH-CSP pour la Province, nous l'avons appelé « votre Province à visage humain » car :

1. Ce qui compte pour nous dans une Province, ce sont les personnes qui y vivent, leurs regards, leurs visages, leurs besoins, leurs attentes... La Province, c'est eux. C'est vous !

2. « Visage Humain » est l'expression-clé dont la Province a besoin.

3. Notre Province, c'est sa diversité tant individuelle que culturelle qui en fait sa richesse, richesse que nous souhaitons maintenir dans la tolérance et le respect de chacun.

4. Notre humanisme est une conviction et un devoir, celui d'être au service du citoyen et de l'intérêt général, celui d'agir de manière rigoureuse et éthique. « Votre Province à visage humain », c'est d'abord et surtout la volonté de mener une politique ouverte au citoyen apportant une réelle plus-value à sa vie quotidienne.

Une Province, pour quoi ?

« Votre Province à visage humain », ce sont cinq objectifs majeurs :

- Une Province où éducation et formation passent notamment par l'écoute des jeunes et des familles, la mise en valeur des métiers auxquels forme l'enseignement technique et professionnel, le renforcement des compétences linguistiques ;
- Une Province plus active en matière d'emploi et de développement économique ;
- Une Province qui sécurise davantage les citoyens en mettant l'accent sur les services de sécurité civile et la sécurité routière ;
- Une Province plus conviviale qui développe davantage les services aux personnes, toutes générations confondues, en partenariat avec le monde associatif, et leur assure un meilleur cadre de vie ;
- Une Province qui se préoccupe du logement en permettant à chacun d'avoir accès à un logement de qualité à un prix décent.

Une Province, comment ?

Gérer de manière efficace la Province, au meilleur bénéfice des citoyens, c'est d'abord gérer en partenariat avec les autres niveaux de pouvoir, qu'il s'agisse des communes, de la Région wallonne, de la Communauté française ou du pouvoir fédéral.

C'est, en outre, être le fédérateur des initiatives locales afin d'en amplifier les effets attendus. Nombre de petites communes, en particulier en milieu rural, ne disposent pas toujours des moyens humains ou financiers pour mettre en oeuvre certains projets. La Province peut alors pleinement jouer son rôle de coordination et de fédération des initiatives locales.

Travailler avec efficacité, c'est aussi décloisonner les politiques, les pratiques et les approches ; c'est donc la transparence. C'est la bonne gouvernance qui doit s'imposer à tous. Naturellement. Obligatoirement.

Voilà, Mesdames, Messieurs, quelques axes de notre projet que j'ai eu le plaisir de vous présenter à l'occasion de cette séance thématique sur la communication.

Avant de terminer, je souhaite dire aux téléspectateurs, qu'au-delà des moyens techniques de communication mis en place par la Province, les conseillers provinciaux se tiennent à leur disposition et privilégient toujours le contact direct et les moments de rencontre et de débat avec le citoyen !

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. DRION. J'invite à présent notre Député provincial-Président André GILLES pour une réaction aux interventions des 4 groupes politiques et les conclusions de cette thématique.

M. André GILLES, Député provincial-Président (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, fallait-il consacrer une thématique entière à la Communication ?

Malheureusement oui ! Dans notre société actuelle, l'image et la communication sont devenues essentielles. Il ne s'agit plus seulement d'avoir du « savoir-faire » - et nous savons tous que la Province de Liège regorge de talents et de compétences - mais il faut aussi le « faire-savoir » et là intervient notre politique de communication.

Aujourd'hui, ce n'est plus un exercice qui consiste à vendre sa propre personne, la communication moderne, la communication actuelle, c'est une communication d'entreprise, c'est une communication fédératrice et rassembleuse. Dès lors, il apparaissait évident que la thématique de ce jour était importante.

Première raison de cette démarche, notre volonté d'essayer d'effacer les confusions qui règnent dans l'esprit de la population à propos de notre institution.

Certes, bon nombre de Liégeois, au sens large, savent que les Provinces existent. Même s'ils ont du un jour se mettre en tête qu'il y avait désormais 10 provinces.

Je le disais, l'institution provinciale souffre d'un manque de reconnaissance. Certains ne savent pas très bien ce que nous



faisons, à quoi nous servons et comment nous pouvons leur être utiles. D'autres, confondent aussi souvent la Ville et la Province, c'est bien sûr flatteur pour nos amis de la Violette mais il ne faut pas se tromper, nos compétences sont différentes et distinctes.

Dans le même contexte, on se rend compte également que toutes les actions que nous menons sont souvent méconnues de ces mêmes pouvoirs fédéral, régional et communautaire. Il est donc important que l'on se rappelle à leurs bons souvenirs d'autant que certains médias font aussi ces confusions et écrivent parfois des phrases qui peuvent nous heurter. Je citerai :

- Trends Tendances du 6 décembre 2007 : « (...) Les Provinces deviendraient une sous-entité, elles pourraient se fondre dans quelque chose. »
- Le Vif l'Express du 1<sup>er</sup> février : « Il n'y a pas de véritable place pour le niveau provincial dans la structure de la Communauté germanophone » ou encore
- La Libre Belgique du 15 février « Ce niveau de pouvoir devient superfétatoire ..C'est quand même très administratif. Cela dit, il ne faut pas les supprimer ».

Confrontés à de tels propos, on peut aussi parler et les médias qui nous connaissent bien, ne m'en voudront pas, d'incompréhensions. Même s'il faut aussi apprendre à balayer devant sa propre porte, notamment en centralisant nos efforts, en présentant une image cohérente et unique pour servir une identité forte. Un seul exemple : le Musée de la Vie wallonne à Liège ? Appartient-il à la Ville ou à la Province, est-il organisé par la Région ou la Province ?

Vous, comme moi, êtes persuadés de la justesse de notre action, nous ne pouvons pas admettre et comparer nos actions à de la poussière comme je l'ai jadis entendu par la voix d'un membre de cette assemblée.

Notre réalité, c'est d'être là. Nous voulons être des acteurs passionnés de notre institution, nous voulons aussi être plus accessibles et rendre un service encore plus performant. Pour atteindre cet objectif, il faut parfois oser engager des nouvelles politiques. Il faut se remettre en question et avec mes collègues du Collège et les Conseillers provinciaux, nous mettons en œuvre 30 mesures afin de simplifier le fonctionnement des services provinciaux.

Il est clair, comme l'a très justement souligné le groupe Ecolo dans son intervention, il faut aussi « faire-savoir » ces dispositions afin que le citoyen en sache. Un rapprochement donc entre élus et citoyens s'exprime aussi au travers de ces conseils thématiques.

Mais la communication ne doit pas se limiter à la retransmission en direct de ces séances, une autre priorité est de sensibiliser aussi à la pertinence de nos actions pour les 84 Villes et Communes francophones et germanophones de la province (démontrant ainsi, pour ceux qui veulent y croire, qu'il y a bien une place pour l'institution provinciale dans la Communauté germanophone dans le cadre d'un partenariat positif et équilibré) **und somit allen, die diese Überzeugung teilen zeigt, dass die provinziale Einrichtung ihren Platz in der Deutschsprachigen Gemeinschaft im Rahmen einer positiven und ausgeglichenen Partnerschaft einnimmt.**

Je le disais, cette pertinence de l'action provinciale se justifie par notre proximité vis-à-vis des citoyens, nous sommes et serons toujours directement à leurs côtés pour répondre à leurs besoins.

Cette force nous permet de dire aux autres niveaux de pouvoir que nous restons disponibles pour accomplir des tâches déléguées complémentaires. Et j'insisterai ici sur cette proximité qui nous a permis de revendiquer certaines compétences notamment en matière de Services d'incendie où nous avons investi 10 millions d'Euros dans le renouvellement du matériel d'interventions. Autres exemples, le futur Centre culturel régional et les Hautes Ecoles.

Dans le domaine culturel donc, nous proposons de créer dans l'arrondissement de Liège un centre culturel régional aux côtés des centres culturels locaux.

Pour ce qui est de l'Enseignement, nous avons largement prouvé, via la fusion de nos Hautes Ecoles en une seule entité - la plus grande en Communauté française avec ses 8.100 étudiants - que nous sommes capables de devenir un pôle éducationnel encore plus fort ... là aussi, l'Enseignement provincial reste ouvert et disponible.

Très clairement, nous sommes là et nous voulons être reconnus comme pouvoir pertinent et actif. Etre pertinent pour moi, c'est donc pouvoir affirmer que nous sommes celui qui est le mieux à même de réaliser une action et je n'écarte personne, ce sera tantôt la Commune, tantôt la Région, mais aussi la Province.

Pour défendre cette pertinence, un des critères d'appréciation est ce que l'on appelle la taille critique. La Commune, premier échelon de la démocratie locale, n'a pas toujours la possibilité de rencontrer avec ses seuls moyens certains besoins des citoyens pourtant parfois indispensables.

La Province s'assigne cette mission d'ensemblier fédérateur. Elle l'assume. Et d'ailleurs elle s'y emploie. Nous avons vu, par exemple, le rôle de la Province en matière d'achat groupé d'énergie (gaz et électricité) qui a permis d'obtenir les meilleurs prix et conditions.

En matière de Travaux, sachez aussi que nous aidons les Communes à réaliser leurs projets grâce à l'expertise de nos services techniques provinciaux. Ainsi en 2007, ces Services ont apporté leur savoir-faire à quelque 26 communes, plus du quart des communes du territoire provincial.

La réflexion toujours en cours sur l'utilité d'une Communauté urbaine doit nous amener à apporter notre pierre à l'édifice en tant que Province, acteur déjà elle-même de la supra communalité. Plutôt que d'opposer un organe préexistant à un organe en recherche, parlons davantage de complémentarité.

La Province, par sa taille critique, par sa pertinence d'actions, peut prendre en compte des préoccupations extra communales sur l'ensemble de son territoire, urbain ou rural, et envisager, avec les Bourgmestres et élus locaux, soit comme partenaire, soit comme ensemblier, des solutions à la fois spécifiques et en même temps solidaires, notamment lorsqu'elles dépassent les limites d'un seul arrondissement.

Mode de fonctionnement amélioré et efficace, défense de l'institution dans ses métiers porteurs ne peut se concevoir sans une image forte.

Pas l'image pour l'image !

L'image porteuse de ce que nous sommes et à quoi nous servons.

Toutes ces actions, toutes ces remises en question de nous-mêmes, toutes ces ambitions pour demain, ne peuvent être réduites à un changement de logo.

Et vous l'aurez compris, le souci de notre image n'est pas une coquetterie, mais plus fondamentalement, l'expression d'une volonté partagée par nos conseillers provinciaux, d'œuvrer, avec l'ensemble de nos collaborateurs qui s'approprient l'idée avec nous, que nous ne sommes pas là pour nous-mêmes mais pour rendre un service adapté à vos besoins d'aujourd'hui et de demain.

Pour atteindre cet objectif, sur base de nos valeurs, et en étant fiers de notre identité, nous voulons avec passion continuer d'être des acteurs encore plus accessibles d'une Province au service de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Député-Président. C'est ici que se termine la quatrième séance thématique de notre Conseil qui avait pour objet « la Communication ».

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation et le bon déroulement de cette réunion.

Je déclare close la séance publique de ce jour.

Je vous rappelle que nos travaux ne sont pas terminés et qu'ils vont se poursuivre dans un instant dans le cadre d'un huis-clos dès que les services auront déposés sur vos bancs, ce qui doit y être déposé.

En application du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, de notre Règlement d'Ordre intérieur, et en accord, par consensus du Bureau du Conseil pour préserver la confidentialité de la Présentation ce jour et en priorité aux membres de notre Assemblée, de la nouvelle image de la Province, je prononce le huis-clos pour la suite de nos travaux. Je vous rappelle que la présentation officielle de cette nouvelle image de notre Province aura lieu demain au Country Hall du Bois St Jean et que nous y sommes tous conviés.

Je prierai Mesdames et Messieurs les responsables de l'enregistrement et de la sonorisation de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent pour ce huis-clos : également Messieurs les fonctionnaires et représentants de la presse de bien vouloir quitter notre salle, sans oublier que MM. Les huissiers veilleront d'une part, à ce que les tribunes réservées au public soient libérées et, d'autre part, à ce que les portes de cette salle soient fermées.

Enfin, je vous demanderai, avant d'aborder cette séance, de veiller, afin de respecter la procédure, à éviter autant que possible toute sortie et entrée intempestive de la Salle.

La séance publique est close à 17H30.